

FPG Sélect

PLACEMENTPLUS^{MD} ET SUCCESSIONPLUS^{MD}

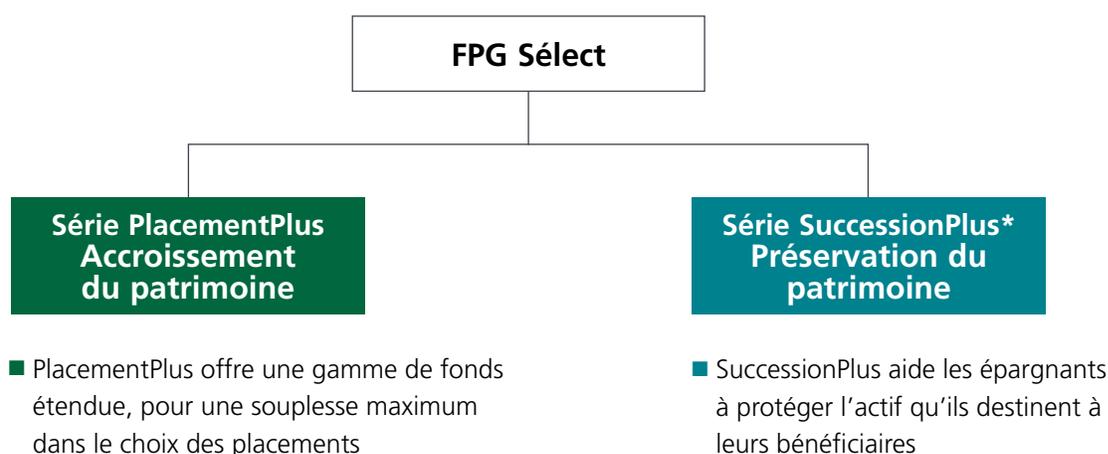
Aperçu des produits et des fonds

Comprend le guide des noms et des codes des fonds

En vigueur le 21 novembre 2016

Les FPG Sélect en un clin d'œil

Pour répondre aux besoins particuliers de chaque client, nous avons regroupé les meilleures caractéristiques dans un contrat. Les clients ont aussi accès à un éventail de premier ordre de fonds primés offerts par divers gestionnaires figurant parmi les plus importants au Canada.



FPG Sélect : une protection viagère... pour votre avenir

Accroissement du patrimoine (34-44)	Expansion/ Accroissement accéléré du patrimoine (45-64)	Préservation du patrimoine (65+)
Accroissement du patrimoine		Préservation du patrimoine
Éventail de fonds de premier ordre PlacementPlus		Garantie au décès de 100 % SuccessionPlus

* La série SuccessionPlus n'est offerte qu'aux clients dont le contrat FPG Sélect a été souscrit au plus tard le 13 mai 2016.

CARACTÉRISTIQUE	PLACEMENTPLUS	SUCCESSIONPLUS*
Garantie au décès (GD)	75 % de la valeur des dépôts, réduite en proportion des retraits	100 % de la valeur des dépôts, réduite en proportion des retraits
Réinitialisation	S.O.	Réinitialisation automatique de la GD à hauteur de la valeur marchande, si celle-ci est plus élevée, tous les trois ans à l'anniversaire du contrat ²
Autres frais liés aux garanties	<ul style="list-style-type: none"> ■ Aucuns frais annuels, outre le RFG des fonds 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Aucuns frais au cours de la première année civile ■ Les frais varient de 0,25 % à 0,65 % par année ■ Les frais de l'option SuccessionPlus sont prélevés au début de l'année civile et sont calculés selon une formule tenant compte de la pondération des fonds qui composent le contrat, du niveau de risque des fonds et de la garantie au décès à la fin de l'année précédente
Dépôt initial minimum ³	2 500 \$ ou dépôts par prélèvements automatiques sur le compte (PAC) mensuels de 100 \$	10 000 \$ (1 000 000 \$ dans le cas du barème Élite ¹)
Minimum par fonds	<ul style="list-style-type: none"> ■ 500 \$ par fonds et par option de frais ■ 5 000 \$ dans le cas du FPG Sélect Achats périodiques par sommes fixes (APSF) Avantage Manuvie ■ 100 000 \$ dans le cas du barème Élite¹ 	
Barème Élite ¹	<ul style="list-style-type: none"> ■ 100 000 \$ minimum par fonds ■ Offert uniquement dans le cadre des contrats FPG Sélect établis le 3 octobre 2014 ou avant cette date 	100 000 \$ minimum par fonds
Dépôts par PAC	Minimum de 100 \$ par fonds et par option de frais (dépôts aux contrats existants)	
Dépôt maximum	Les dépôts supérieurs à 1 000 000 \$, ou les dépôts ultérieurs portant la valeur marchande du contrat à plus de 1 000 000 \$, requièrent une approbation préalable. Communiquer avec le siège social.	
Retraits ⁴	<ul style="list-style-type: none"> ■ Ponctuels : minimum de 500 \$ par fonds et par option de frais ■ Périodiques : minimum de 100 \$ par mois, par fonds et par option de frais 	
Virements entre fonds ⁴	<ul style="list-style-type: none"> ■ Ponctuels : minimum de 500 \$ par fonds et par option de frais ■ Périodiques : minimum de 100 \$ par mois, par fonds et par option de frais ■ Cinq virements sans frais par année civile ■ Les virements du FPG Sélect APSF Avantage Manuvie au Fonds d'épargne à intérêt élevé Manuvie ne sont pas autorisés ■ Les virements entre fonds d'une même série (ayant la même option de frais) n'influent pas sur les garanties 	
Virements entre fonds de séries différentes ⁴	<ul style="list-style-type: none"> ■ Les virements sont permis des fonds PlacementPlus aux fonds SuccessionPlus (si le rentier n'a pas atteint l'âge maximum pour effectuer un dépôt) ■ En cas de virement aux fonds SuccessionPlus, de nouveaux documents d'information doivent être fournis et la signature des clients est requise 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Les virements à d'autres séries de fonds ne sont pas autorisés
Garantie à l'échéance	<ul style="list-style-type: none"> ■ 75 % de la valeur des dépôts à la série de fonds applicable, réduite en proportion des retraits ■ S'applique le 31 décembre de l'année du 100^e anniversaire du rentier ou à une date antérieure là où la législation l'exige 	
Possibilité d'éviter les frais de succession (p. ex., homologation)		✓
Protection éventuelle contre les créanciers		✓
Suppression des frais de rachat au décès		✓

¹ Les dépôts aux fonds assortis du barème Élite qui atteignent 1 000 000 \$ ou plus donnent droit à une réduction du RFG. Dans certains cas, le placement minimum requis pour bénéficier du barème Élite peut être obtenu en combinant différents placements.

² Dernière réinitialisation de la garantie au décès au 80^e anniversaire du rentier.

³ Des frais de petit contrat pouvant aller jusqu'à 100 \$ pourraient s'appliquer annuellement aux contrats SuccessionPlus dont la garantie au décès est inférieure au dépôt initial minimum.

⁴ Les retraits et les virements entre fonds ou entre séries de fonds peuvent avoir des incidences fiscales.

* La série SuccessionPlus n'est offerte qu'aux clients dont le contrat FPG Sélect a été souscrit au plus tard le 13 mai 2016.

Âge maximum pour effectuer un dépôt¹, par série

ÂGE ²	PLACEMENTPLUS	SUCCESSIONPLUS
Jusqu'à 80 ans	Tous les fonds	
De 80 à 90 ans	Les dépôts effectués après le 31 décembre de l'année du 80 ^e anniversaire du rentier sont limités aux fonds assortis de frais d'entrée (FE), de frais modérés (FM) ou de frais catégorie F	Les dépôts ne sont pas acceptés
Plus de 90 ans	Les dépôts ne sont pas acceptés	

¹ 71 ans pour les régimes immobilisés dans les provinces ou territoires exigeant la transformation du contrat en rente à 80 ans, ou âge maximum pour être titulaire d'un REER, d'un REIR, d'un CRI ou de certains FRV en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* du Canada.

² Âge du rentier au 31 décembre de l'année visée.

Guide des noms et des codes des fonds PlacementPlus – 21 novembre 2016

NOM DU FONDS	RFG (%)	FS	FM	FE	Catégorie F		Barème de frais Élite ³				
					RFG (%)	Cat. F ⁴	RFG (%)	FS	FM	FE	
MARCHÉ MONÉTAIRE CANADIEN					MGF						
FPG Sélect Achats périodiques par sommes fixes Avantage Manuvie ⁵	0,00	8114	8214	8014	0,00	6014	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	
MARCHÉ MONÉTAIRE CANADIEN À LONG TERME					MGF						
FPG Sélect d'épargne à intérêt élevé Manuvie	0,00	8118	8218	8018	0,00	6018	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	
TITRES À REVENU FIXE					MGF						
FPG Sélect d'obligations Manuvie	2,11	8108	8208	8008	1,61	6008	1,58	9208	9308	8608	
FPG Sélect indiciel d'obligations canadiennes Manuvie	2,05	8175	8275	8075	1,26	6075	1,24	9275	9375	8675	
FPG Sélect d'obligations de sociétés Manuvie	2,13	8112	8212	8012	1,65	6012	1,59	9212	9312	8612	
FPG Sélect d'obligations canadiennes Fidelity Manuvie	2,30	8161	8261	8061	1,81	6061	1,74	9261	9361	8661	
FPG Sélect de revenu à taux variable Manuvie	2,06	8110	8210	8010	1,61	6010	1,53	9210	9310	8610	
FPG Sélect d'obligations à rendement élevé Manuvie	2,25	1101	3201	9901	1,75	4901	1,75	5201	6301	3901	
FPG Sélect d'obligations à court terme Manuvie	2,00	8100	8200	8000	1,50	6000	1,44	9200	9300	8600	
FPG sélect stratégique d'obligations mondiales de première qualité Manuvie	2,17	8321	8331	8311	1,73	8341	1,73	8421	8431	8411	
FPG Sélect à revenu stratégique Manuvie	2,23	8120	8220	8020	1,75	6020	1,69	9220	9320	8620	
FPG Sélect tactique de titres de créance américains Manuvie	2,21	1120	3220	9920	1,79	4920	1,79	5220	6320	3920	
ÉQUILIBRÉS					MGF						
Équilibrés canadiens à revenu fixe											
FPG Sélect Portefeuille de revenu équilibré Leaders Manuvie	2,55	8147	8247	8047	1,52	6047	1,65	9247	9347	8647	
FPG Sélect de revenu Mackenzie Manuvie	2,45	8172	8272	8072	1,43	6072	1,96	9272	9372	8672	
Équilibrés canadiens neutres											
FPG Sélect équilibré Manuvie (multi-gestionnaires)	2,51	8122	8222	8022	1,49	6022	1,76	9222	9322	8622	
FPG Sélect indiciel Combiné Équilibré Manuvie	2,51	8176	8276	8076	1,46	6076	1,71	9276	9376	8676	
FPG Sélect équilibré canadien Manuvie	2,55	8137	8237	8037	1,51	6037	1,71	9237	9337	8637	
FPG Sélect équilibré d'occasions canadiennes Manuvie	2,58	8134	8234	8034	1,65	6034	1,80	9234	9334	8634	
FPG Sélect Combiné Dynamique Manuvie	2,88	8192	8292	8092	1,78	6092	2,29	9292	9392	8692	
FPG Sélect équilibré Power Dynamique Manuvie	2,89	8190	8290	8090	1,82	6090	2,16	9290	9390	8690	

■ Ces fonds sont fermés aux dépôts et aux virements entrants.

■ Ces fonds sont fermés aux nouveaux contrats FPG Sélect souscrits après le 3 octobre 2014.

Les fonds indiqués en gras sont gérés par Manuvie.

Les RFG indiqués sont ceux de décembre 2015 et ils incluent la TVH.

⁴ La catégorie F est offerte uniquement dans le cadre des programmes à honoraires forfaitaires pour les contrats « titulaire pour compte » ou souscrits auprès d'un intermédiaire.

⁵ Ce fonds reçoit seulement les nouveaux dépôts qui seront détenus moins d'un an. Vous ne pouvez pas demander de virement au Fonds APSF à partir d'autres fonds du contrat.

Guide des noms et des codes des fonds PlacementPlus – 21 novembre 2016 (suite)

NOM DU FONDS	RFG (%)	FS	FM	FE	Catégorie F		Barème de frais Élite ³			
					RFG (%)	Cat. F ⁴	RFG (%)	FS	FM	FE
FPG Sélect Équilibre Canada Fidelity Manuvie	2,79	8168	8268	8068	1,68	6068	2,08	9268	9368	8668
FPG Sélect équilibré canadien Invesco Manuvie	2,70	8142	8242	8042	1,58	6042	2,06	9242	9342	8642
FPG Sélect de revenu équilibré TD Manuvie	2,82	1113	3213	9913	1,86	4913	2,04	5213	6313	3913
Équilibrés canadiens d'actions										
FPG Sélect canadien de répartition de l'actif Cambridge CI Manuvie	2,83	1100	3200	9900	1,86	4900	2,21	5200	6300	3900
FPG Sélect de revenu et de croissance Harbour CI Manuvie	2,82	8150	8250	8050	1,80	6050	2,13	9250	9350	8650
FPG Sélect de revenu et de croissance Signature CI Manuvie	2,82	8152	8252	8052	1,73	6052	2,12	9252	9352	8652
FPG Sélect à revenu mensuel CIBC Manuvie	2,83	8199	8299	8099	1,84	6099	2,11	9299	9399	8699
FPG Sélect Répartition d'actifs canadiens Fidelity Manuvie	2,82	8160	8260	8060	1,76	6060	2,16	9260	9360	8660
FPG Sélect Revenu mensuel Fidelity Manuvie	2,76	8164	8264	8064	1,71	6064	2,11	9264	9364	8664
FPG Sélect indiciel Combiné Croissance Manuvie	2,59	8177	8277	8077	1,56	6077	1,83	9277	9377	8677
FPG Sélect à revenu mensuel élevé Manuvie⁶	2,61	8119	8219	8019	1,57	6019	1,82	9219	9319	8619
FPG Sélect à revenu mensuel canadien Manuvie	2,65	1150	1151	1149	1,69	1155	1,95	1153	1154	1152
FPG Sélect Combiné de dividendes stratégique Manuvie	2,59	1915	1916	1914	1,58	1929	1,84	1926	1927	1917
FPG Sélect de revenu de dividendes TD Manuvie	2,89	8197	8297	8097	1,79	6097	2,20	9297	9397	8697
Équilibrés mondiaux à revenu fixe										
FPG Sélect d'occasions de rendement Manuvie	2,44	8109	8209	8009	1,42	6009	1,64	9209	9309	8609
Équilibrés mondiaux neutres										
FPG Sélect Portefeuille de revenu équilibré Manuvie	2,40	8103	8203	8003	1,36	6003	1,75	9203	9303	8603
FPG Sélect Combiné Cambridge CI Manuvie	2,91	8154	8254	8054	1,87	6054	2,19	9254	9354	8654
FPG Sélect de rendement diversifié Signature CI Manuvie	2,86	1104	3204	9904	1,86	4904	2,12	5204	6304	3904
FPG Sélect de rendement stratégique Dynamique Manuvie	2,82	1105	3205	9905	1,86	4905	2,13	5205	6305	3905
FPG Sélect équilibré mondial Manuvie	2,65	1119	3219	9919	1,65	4919	1,57	5219	6319	3919
FPG Sélect Gestion de la volatilité mondiale Manuvie	2,53	2923	3023	2823	1,65	5823	2,26	1723	1823	3123
FPG Sélect équilibré mondial à rendement stratégique Manuvie	2,64	3922	4022	3822	1,68	5822	1,99	4522	4622	4122
FPG Sélect Portefeuille de croissance équilibré Leaders Manuvie	2,58	8148	8248	8048	1,56	6048	1,70	9248	9348	8648
FPG Sélect équilibré à rendement stratégique Manuvie	2,58	8162	8262	8062	1,65	6062	1,82	9262	9362	8662
FPG Sélect à revenu mensuel élevé américain Manuvie	2,65	3322	3422	1122	1,70	6322	2,00	9822	9922	3522
FPG Sélect Fonds équilibré d'appréciation Manuvie	2,54	1118	3218	9918	1,55	4918	1,61	5218	6318	3918
Équilibrés mondiaux d'actions										
FPG Sélect de placements diversifiés Manuvie	2,63	8185	8285	8085	1,63	6085	1,82	9285	9385	8685
FPG Sélect Valeur équilibré Dynamique Manuvie	2,90	8191	8291	8091	1,85	6091	2,22	9291	9391	8691
FPG Sélect Combiné Fidelity Manuvie	2,92	8195	8295	8095	1,88	6095	2,20	9295	9395	8695
FPG Sélect Combiné Discipline Actions Fidelity Manuvie	2,90	8166	8266	8066	1,88	6066	2,16	9266	9366	8666
FPG Sélect Combiné ciblé Manuvie	2,90	8165	8265	8065	1,88	6065	2,19	9265	9365	8665
FPG Sélect Portefeuille d'occasions Leaders Manuvie	2,69	8149	8249	8049	1,55	6049	1,94	9249	9349	8649
FPG Combiné Banque Nationale Manuvie Select	2,88	2388	2389	2387	1,78	2413	2,19	2396	2410	2393
FPG Sélect Combiné d'occasions Manuvie	2,78	8138	8238	8038	1,65	6038	1,94	9238	9338	8638
RÉPARTITION STRATÉGIQUE DE L'ACTIF										
MGF										
FPG Sélect Portefeuille Audacieux Simplicité Manuvie	2,99	8141	8241	8041	2,09	6041	2,35	9241	9341	8641
FPG Sélect Portefeuille Équilibré Simplicité Manuvie	2,67	8104	8204	8004	1,63	6004	1,85	9204	9304	8604
FPG Sélect Portefeuille Sécuritaire Simplicité Manuvie	2,20	8101	8201	8001	1,15	6001	1,69	9201	9301	8601
FPG Sélect Portefeuille Équilibré mondial Simplicité Manuvie	2,82	8107	8207	8007	1,80	6007	2,01	9207	9307	8607
FPG Sélect Portefeuille Croissance Simplicité Manuvie	2,75	8105	8205	8005	1,63	6005	1,95	9205	9305	8605
FPG Sélect Portefeuille Modéré Simplicité Manuvie	2,35	8102	8202	8002	1,33	6002	1,75	9202	9302	8602

■ Ces fonds sont fermés aux dépôts et aux virements entrants.

■ Ces fonds sont fermés aux nouveaux contrats FPG Sélect souscrits après le 3 octobre 2014.

Les fonds indiqués en gras sont gérés par Manuvie.

Les RFG indiqués sont ceux de décembre 2015 et ils incluent la TVH.

⁴ La catégorie F est offerte uniquement dans le cadre des programmes à honoraires forfaitaires pour les contrats « titulaire pour compte » ou souscrits auprès d'un intermédiaire.

Guide des noms et des codes des fonds PlacementPlus – 21 novembre 2016 (suite)

NOM DU FONDS	RFG (%)	FS	FM	FE	Catégorie F		Barème de frais Élite ³				
					RFG (%)	Cat. F ⁴	RFG (%)	FS	FM	FE	
ACTIONS CANADIENNES					MGF						
FPG Sélect indiciel d'actions canadiennes Manuvie	2,64	8178	8278	8078	1,59	6078	1,88	9278	9378	8678	
FPG Sélect Catégorie de placements canadiens Manuvie	2,88	8186	8286	8086	1,89	6086	2,11	9286	9386	8686	
FPG Sélect d'occasions canadiennes Manuvie	2,80	8128	8228	8028	1,85	6028	2,11	9228	9328	8628	
FPG Sélect Harbour CI Manuvie	3,09	8155	8255	8055	2,10	6055	2,45	9255	9355	8655	
FPG Sélect de titres canadiens Manuvie	2,71	8115	8215	8015	1,72	6015	2,02	9215	9315	8615	
FPG Sélect de revenu de dividendes Manuvie	2,78	1121	3221	9921	1,80	4921	1,65	5221	6321	3921	
FPG Sélect Discipline Actions Canada Fidelity Manuvie	3,05	8169	8269	8069	2,05	6069	2,41	9269	9369	8669	
FPG Sélect Frontière Nord Fidelity Manuvie	3,06	8182	8282	8082	2,05	6082	2,42	9282	9382	8682	
FPG Sélect d'occasions de croissance Manuvie	2,92	8116	8216	8016	1,94	6016	2,21	9216	9316	8616	
FPG Sélect Catégorie d'excellence canadienne de croissance Invesco Manuvie	2,87	8145	8245	8045	1,91	6045	2,29	9245	9345	8645	
ACTIONS AMÉRICAINES					MGF						
FPG Sélect Discipline Actions Amérique Fidelity Manuvie	3,12	8167	8267	8067	2,09	6067	2,47	9267	9367	8667	
FPG Sélect d'actions américaines toutes capitalisations Manuvie	2,92	1111	3211	9911	1,94	4911	1,94	5211	6311	3911	
FPG Sélect Catégorie de dividendes américains Manuvie	2,93	1323	1523	1123	1,96	6023	2,26	9823	9923	1723	
FPG Sélect d'actions américaines Manuvie	2,96	8187	8287	8087	1,96	6087	2,21	9287	9387	8687	
FPG Sélect indiciel d'actions américaines Manuvie	2,83	8179	8279	8079	1,80	6079	2,05	9279	9379	8679	
ACTIONS ÉTRANGÈRES					MGF						
FPG Sélect d'actions mondiales Cambridge CI Manuvie	3,19	8156	8256	8056	2,20	6056	2,59	9256	9356	8656	
FPG Sélect Étoile du Nord Fidelity Manuvie	3,17	8163	8263	8063	2,18	6063	2,56	9263	9363	8663	
FPG Sélect ciblé mondial toutes capitalisations Manuvie	2,96	8193	8293	8093	1,96	6093	2,22	9293	9393	8693	
FPG Sélect de dividendes mondiaux Manuvie	3,11	5122	5222	5022	2,20	6622	2,50	5522	5622	5322	
FPG Sélect Catégorie d'actions mondiales Manuvie	3,03	1117	3217	9917	2,10	4917	2,09	5217	6317	3917	
FPG Sélect fonds d'actions mondiales sans restriction Manuvie	3,01	8158	8258	8058	2,06	6058	2,32	9258	9358	8658	
FPG Sélect mondial d'infrastructures Manuvie	3,29	1114	3214	9914	2,32	4914	2,31	5214	6314	3914	
FPG Sélect mondial à petite capitalisation Manuvie	3,02	8189	8289	8089	2,04	6089	2,26	9289	9389	8689	
FPG Sélect indiciel d'actions internationales Manuvie	2,87	8180	8280	8080	1,80	6080	2,07	9280	9380	8680	
FPG Sélect d'actions étrangères Ivy Manuvie (Mackenzie)	3,11	8170	8270	8070	2,08	6070	2,29	9270	9370	8670	
FPG Sélect de croissance Gestion fiscale Manuvie	3,05	8132	8232	8032	2,05	6032	2,15	9232	9332	8632	
FPG Sélect Europlus Trimark Manuvie	2,99	8146	8246	8046	2,00	6046	2,39	9246	9346	8646	
FPG Sélect mondial d'analyse fondamentale Trimark Manuvie	3,21	8144	8244	8044	2,18	6044	2,56	9244	9344	8644	
FPG Sélect de placement international Manuvie	3,05	4251	4252	4250	2,08	4256	2,36	4254	4255	4253	
FPG Sélect de placement international Manuvie (plafonné)	3,03	8188	8288	8088	2,04	6088	2,23	9288	9388	8688	
STRATÉGIES ALTERNATIVES					MGF						
FPG Sélect Stratégies mondiales à rendement absolu Manuvie⁸	3,01	1616	1627	1610	1,87	1655	2,55	1642	1651	1629	

□ Ces fonds sont fermés aux dépôts et aux virements entrants.

■ Ces fonds sont fermés aux nouveaux contrats FPG Sélect souscrits après le 3 octobre 2014.

Les fonds indiqués en gras sont gérés par Manuvie.

Les RFG indiqués sont ceux de décembre 2015 et ils incluent la TVH.

⁴ La catégorie F est offerte uniquement dans le cadre des programmes à honoraires forfaitaires pour les contrats « titulaire pour compte » ou souscrits auprès d'un intermédiaire.

⁸ Le Fonds de stratégies mondiales à rendement absolu Idéal investit dans des parts de catégorie Z couvertes en dollars canadiens de la SICAV mondiale Fonds de stratégies mondiales à rendement absolu (le « Fonds SMRA ») de Standard Life Investments. L'actif du Fonds SMRA est géré par Standard Life Investments Limited. Le rendement de la SICAV mondiale Fonds de stratégies mondiales à rendement absolu de Standard Life Investments n'est pas garanti. Ce fonds n'est pas destiné à remplacer des espèces ou des dépôts. Afin d'atteindre ses objectifs de placement, la SICAV mondiale Fonds de stratégies mondiales à rendement absolu de Standard Life Investments aura fortement recours aux produits dérivés. La valeur du placement peut fluctuer à la hausse ou à la baisse.

Guide des noms et des codes des fonds SuccessionPlus – 21 novembre 2016

(offert uniquement aux clients dont le contrat FPG Sélect a été souscrit au plus tard le 13 mai 2016)

NOM DU FONDS	RFG (%)	Niveau des frais par fonds	Taux des frais (%)	FS	FM	FE	Catégorie F		Barème de frais Élite			
							RFG (%)	Cat. F ⁴	RFG (%)	FS	FM	FE
MARCHÉ MONÉTAIRE CANADIEN							MGF					
FPG Sélect Achats périodiques par sommes fixes Avantage Manuvie⁵	0,00	1	0,25	8914	9014	8814	0,00	6214	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
MARCHÉ MONÉTAIRE CANADIEN À LONG TERME							MGF					
FPG Sélect d'épargne à intérêt élevé Manuvie	0,00	1	0,25	8918	9018	8818	0,00	6218	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
TITRES À REVENU FIXE							MGF					
FPG Sélect d'obligations Manuvie	2,11	1	0,25	8908	9008	8808	1,61	6208	1,58	9608	9708	9108
FPG Sélect indiciel d'obligations canadiennes Manuvie	2,05	1	0,25	8975	9075	8875	1,26	6275	1,24	9675	9775	9175
FPG Sélect d'obligations canadiennes Fidelity Manuvie	2,30	1	0,25	8961	9061	8861	1,81	6261	1,74	9661	9761	9161
FPG Sélect d'obligations à court terme Manuvie	2,00	1	0,25	8900	9000	8800	1,50	6200	1,44	9600	9700	9100
ÉQUILIBRÉS							MGF					
Équilibrés canadiens à revenu fixe												
FPG Sélect de revenu Mackenzie Manuvie	2,45	2	0,35	8972	9072	8872	1,43	6272	1,96	9672	9772	9172
Équilibrés canadiens neutres												
FPG Sélect équilibré Manuvie (multi-gestionnaires)	2,60	3	0,45	8922	9022	8822	1,59	6222	1,82	9622	9722	9122
FPG Sélect indiciel Combiné Équilibré Manuvie	2,51	3	0,45	8976	9076	8876	1,46	6276	1,71	9676	9776	9176
FPG Sélect équilibré canadien Manuvie	2,65	3	0,45	8937	9037	8837	1,60	6237	1,89	9637	9737	9137
FPG Sélect équilibré d'occasions canadiennes Manuvie	2,74	3	0,45	8934	9034	8834	1,75	6234	2,00	9634	9734	9134
FPG Sélect Combiné Dynamique Manuvie	2,88	3	0,45	8992	9092	8892	1,78	6292	2,29	9692	9792	9192
FPG Sélect équilibré Power Dynamique Manuvie	2,89	4	0,55	8990	9090	8890	1,82	6290	2,16	9690	9790	9190
FPG Sélect Équilibre Canada Fidelity Manuvie	2,79	3	0,45	8968	9068	8868	1,68	6268	2,08	9668	9768	9168
FPG Sélect équilibré canadien Invesco Manuvie	2,70	3	0,45	8942	9042	8842	1,58	6242	2,06	9642	9742	9142
FPG Sélect Portefeuille de revenu équilibré Leaders Manuvie	2,55	3	0,45	2488	2489	2487	1,52	2513	1,65	2496	2510	2493
FPG Sélect de revenu équilibré TD Manuvie	2,82	4	0,55	8913	9013	8813	1,86	6213	2,04	9613	9713	9113

■ Ces fonds sont fermés aux dépôts et aux virements entrants.

Les fonds indiqués en gras sont gérés par Manuvie.

Les RFG indiqués sont ceux de décembre 2015 et ils incluent la TVH.

⁴ La catégorie F est offerte uniquement dans le cadre des programmes à honoraires forfaitaires pour les contrats « titulaire pour compte » ou souscrits auprès d'un intermédiaire.

⁵ Ce fonds reçoit seulement les nouveaux dépôts qui seront détenus moins d'un an. Vous ne pouvez pas demander de virement au Fonds APSF à partir d'autres fonds du contrat.

Guide des noms et des codes des fonds SuccessionPlus – 21 novembre 2016 (suite) (offert uniquement aux clients dont le contrat FPG Sélect a été souscrit au plus tard le 13 mai 2016)

NOM DU FONDS	RFG (%)	Niveau des frais par fonds	Taux des frais (%)	FS	FM	FE	Catégorie F		Barème de frais Élite			
							RFG (%)	Cat. F ⁴	RFG (%)	FS	FM	FE
Équilibrés canadiens d'actions												
FPG Sélect de revenu et de croissance Harbour CI Manuvie	2,82	5	0,65	8950	9050	8850	1,80	6250	2,13	9650	9750	9150
FPG Sélect de revenu et de croissance Signature CI Manuvie	2,82	5	0,65	8952	9052	8852	1,73	6252	2,12	9652	9752	9152
FPG Sélect à revenu mensuel CIBC Manuvie	2,83	4	0,55	8999	9099	8899	1,84	6299	2,11	9699	9799	9199
FPG Sélect Répartition d'actifs canadiens Fidelity Manuvie	2,82	5	0,65	8960	9060	8860	1,76	6260	2,16	9660	9760	9160
FPG Sélect Revenu mensuel Fidelity Manuvie	2,76	4	0,55	8964	9064	8864	1,71	6264	2,11	9664	9764	9164
FPG Sélect indiciel Combiné Croissance Manuvie	2,59	4	0,55	8977	9077	8877	1,56	6277	1,83	9677	9777	9177
FPG Sélect à revenu mensuel élevé Manuvie	2,61	4	0,55	8919	9019	8819	1,57	6219	1,82	9619	9719	9119
FPG Sélect à revenu mensuel Manuvie	2,65	4	0,55	1157	1158	1156	1,69	1162	1,95	1160	1161	1159
FPG Sélect de revenu de dividendes TD Manuvie	2,89	5	0,65	8997	9097	8897	1,79	6297	2,20	9697	9797	9197
Équilibrés mondiaux neutres												
FPG Sélect Portefeuille de revenu équilibré Manuvie	2,40	3	0,45	8903	9003	8803	1,36	6203	1,75	9603	9703	9103
FPG Sélect Combiné Cambridge CI Manuvie	2,91	3	0,45	8954	9054	8854	1,87	6254	2,19	9654	9754	9154
FPG Sélect Gestion de la volatilité mondiale Manuvie	2,53	3	0,45	5883	6583	5783	1,65	7983	1,96	9883	9983	6683
FPG Sélect à revenu mensuel élevé américain Manuvie	2,61	4	0,55	3383	3783	3283	1,68	3983	1,99	5283	5383	3883
Équilibrés mondiaux d'actions												
FPG Sélect de placements diversifiés Manuvie	2,73	4	0,55	8985	9085	8885	1,72	6285	1,92	9685	9785	9185
FPG Sélect Valeur équilibré Dynamique Manuvie	2,90	5	0,65	8991	9091	8891	1,85	6291	2,22	9691	9791	9191
FPG Sélect Combiné Fidelity Manuvie	2,92	4	0,55	8995	9095	8895	1,88	6295	2,20	9695	9795	9195
FPG Sélect Combiné Discipline Actions Fidelity Manuvie	2,90	4	0,55	8966	9066	8866	1,88	6266	2,16	9666	9766	9166
FPG Sélect Combiné ciblé Manuvie	2,90	4	0,55	8965	9065	8865	1,88	6265	2,19	9665	9765	9165
FPG Sélect Combiné Banque Nationale Manuvie	2,88	4	0,55	2424	2425	2416	1,78	2435	2,19	2432	2433	2428
FPG Sélect Combiné d'occasions Manuvie	2,78	4	0,55	8938	9038	8838	1,65	6238	1,94	9638	9738	9138
RÉPARTITION STRATÉGIQUE DE L'ACTIF							MGF					
FPG Sélect Portefeuille Équilibré Simplicité Manuvie	2,67	3	0,45	8904	9004	8804	1,63	6204	1,85	9604	9704	9104
FPG Sélect Portefeuille Sécuritaire Simplicité Manuvie	2,20	2	0,35	8901	9001	8801	1,15	6201	1,69	9601	9701	9101
FPG Sélect Portefeuille Équilibré mondial Simplicité Manuvie	2,82	4	0,55	8907	9007	8807	1,80	6207	2,01	9607	9707	9107
FPG Sélect Portefeuille Croissance Simplicité Manuvie	2,75	4	0,55	8905	9005	8805	1,63	6205	1,95	9605	9705	9105
FPG Sélect Portefeuille Modéré Simplicité Manuvie	2,35	2	0,35	8902	9002	8802	1,33	6202	1,75	9602	9702	9102

☐ Ces fonds sont fermés aux dépôts et aux virements entrants.

Les fonds indiqués en gras sont gérés par Manuvie.

Les RFG indiqués sont ceux de décembre 2015 et ils incluent la TVH.

⁴ La catégorie F est offerte uniquement dans le cadre des programmes à honoraires forfaitaires pour les contrats « titulaire pour compte » ou souscrits auprès d'un intermédiaire.

Barème des commissions brutes FPG Sélect (%)

	Fonds du marché monétaire	Fonds de titres à revenu fixe	Tous les autres fonds ⁶
Frais de sortie – Vente	1,00	2,50	5,00
Frais de sortie – Suivi	0,15	0,25	0,50
Frais de sortie – Vente Élite	S.O.	2,50	5,00
Frais de sortie – Suivi Élite		0,13	0,25
Frais d'entrée – Vente	0–5	0–5	0–5
Frais d'entrée – Suivi	0,25	0,50	1,00
Frais d'entrée – Vente Élite	S.O.	0–3	0–3
Frais d'entrée – Suivi Élite	S.O.	0,38	0,75
Frais modérés – Vente	0,50	1,00	2,00
Frais modérés – Suivi			
Années 1 à 3	0,15	0,25	0,50
Années suivantes	0,25	0,50	1,00
Frais modérés – Vente Élite	S.O.	1,00	2,00
Frais modérés – Suivi Élite			
Années 1 à 3	S.O.	0,05	0,10
Années suivantes	S.O.	0,38	0,75
Catégorie F – Vente	0,00	0,00	0,00
Catégorie F – Suivi	0,00	0,00	0,00

Remarques :

- Le changement d'option de frais est considéré comme un rachat suivi d'une souscription et cette opération doit être envisagée avec précaution.
- Les frais d'entrée peuvent être négociés de 0 % à 5 % maximum (3 % pour les frais d'entrée Élite). Si le pourcentage de frais d'entrée n'est pas précisé, il sera établi à 0 % par défaut.
- Une disposition de récupération des commissions s'appliquera au prorata si le rentier décède dans les 90 jours suivant l'établissement du contrat.
- Les virements à partir des fonds du marché monétaire ne donnent pas droit à une rémunération additionnelle.
- La catégorie F est offerte uniquement dans le cadre des programmes à honoraires forfaitaires pour les contrats « titulaire pour compte » ou souscrits auprès d'un intermédiaire.
- Les dépôts aux fonds assortis du barème Élite qui atteignent 1 000 000 \$ ou plus donnent droit à une réduction du RFG. Dans certains cas, le placement minimum requis pour bénéficier du barème Élite peut être obtenu en combinant différents placements.
- Le barème Élite n'est pas offert pour les fonds du marché monétaire.

⁶ Y compris le FPG Sélect Achats périodiques par sommes fixes Avantage Manuvie (non disponible dans le cas du barème Élite).

Options de frais des FPG Sélect (%)

Catégorie de fonds	Rachat effectué au cours des premières années suivant la date du dépôt		
	Frais de sortie Frais de sortie Élite	Frais modérés Frais modérés Élite	Frais d'entrée, Frais d'entrée Élite et catégorie F
Fonds du marché monétaire (n'inclut pas le FPG Sélect Achats périodiques par sommes fixes Avantage Manuvie)	Année 1 – 1,50 Année 2 – 1,50 Année 3 – 1,50 Année 4 – 1,00 Année 5 – 1,00 Année 6 – 1,00 Année 7 – 0,50 Année 8 et suivantes – 0	Année 1 – 1,00 Année 2 – 0,50 Année 3 – 0,50 Année 4 et suivantes – 0	S. O.
Tous les autres fonds (obligations, dividendes, répartition de l'actif, équilibrés, actions et FPG Sélect Achats périodiques par sommes fixes Avantage Manuvie)	Année 1 – 5,50 Année 2 – 5,00 Année 3 – 5,00 Année 4 – 4,00 Année 5 – 4,00 Année 6 – 3,00 Année 7 – 2,00 Année 8 et suivantes – 0	Année 1 – 2,50 Année 2 – 2,00 Année 3 – 1,50 Année 4 et suivantes – 0	S. O.

Remarques :

- Les dépôts aux fonds assortis du barème Élite qui atteignent 1 000 000 \$ ou plus donnent droit à une réduction du RFG. Dans certains cas, le placement minimum requis pour bénéficier du barème Élite peut être obtenu en combinant différents placements. Le barème Élite n'est pas offert pour les fonds du marché monétaire. Pour de telles demandes, communiquez avec le Centre de service à la clientèle d'Investissements Manuvie; au Québec, 1 800 355-6776; autres provinces, 1 888 790-4387.
- La catégorie F est offerte uniquement dans le cadre des programmes à honoraires forfaitaires pour les contrats « titulaire pour compte » ou souscrits auprès d'un intermédiaire.

Pourquoi choisir Manuvie?

Solidité et stabilité financières

Solide – Les actifs gérés et administrés s'élèvent à 934 milliards de dollars canadiens⁷.

Fiable – Plus d'un Canadien sur cinq bénéficie des produits et services que Manuvie offre dans le cadre de ses principales activités, soit des produits individuels d'assurance vie, d'assurance maladie ou de gestion de patrimoine, des services bancaires, des programmes d'avantages sociaux, des régimes d'épargne collective ainsi que des régimes destinés aux associations de diplômés et de professionnels partout au pays.

Sûre – Manuvie respecte scrupuleusement ses promesses depuis plus de 125 ans.

Avant-gardiste – Manuvie est un chef de file mondial de la protection financière et de la gestion de patrimoine. Elle offre une gamme complète de produits et de services pour satisfaire les besoins actuels et futurs des particuliers et des groupes.

⁷ Au 30 juin 2016.

Brillante réputation

- Manuvie jouit d'une brillante réputation établie sur sa croissance antérieure, ses pratiques de gouvernance d'entreprise et la compétence de son équipe de direction
- Manuvie possède une forte capacité de règlement et d'excellentes notes de solidité financière accordées par toutes les agences de notation
- Manuvie est l'une des plus importantes sociétés d'assurance du Canada et l'une des cinq plus importantes du monde
- Manuvie a été constituée en société en 1887, et son premier président fut Sir John A. Macdonald, le premier à remplir la fonction de premier ministre du Canada

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec l'équipe des ventes de Manuvie ou visitez Inforep.

Investissements



RÉSERVÉ AUX CONSEILLERS.

La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers est l'émetteur du contrat d'assurance FPG Sélect Manuvie, qui propose les options SuccessionPlus et PlacementPlus, et le répondant des clauses de garantie contenues dans ce contrat. Toute somme affectée à un fonds distinct est placée aux risques du titulaire du contrat et peut prendre ou perdre de la valeur. Les garanties à l'échéance et au décès sont réduites en proportion des retraits. Les noms Manuvie et Investissements Manuvie, le logo qui les accompagne, les quatre cubes, les mots « solide, fiable, sûre, avant-gardiste », SuccessionPlus et PlacementPlus sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers qu'elle et ses sociétés affiliées utilisent sous licence.